



DÉLIBÉRATION N°2018-10-05-6
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 5 octobre 2018

**POINT 6 : APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI) AU TITRE DE L'ANNEE
UNIVERSITAIRE 2018-2019 – ACTUALISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Établissement du 18 septembre 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 25 voix, 7 voix contre et 1 abstention l'actualisation de la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) pour l'année universitaire 2018-2019, détaillée dans le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 5 octobre 2018
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX